№ 76 — CXXIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Vendredi 1er Avril 1887.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
6 07	7 42	8 52	10 58	2 —	3 41	4 55	7 42	BIENNE
4 43	7 30	11 20	11 35	4 12	7 52			LAUSANNE
5 12	8 15	12 —	—	5 28	8 02			PONTARLIER
—	8 23	11 23	—	4 26	8 57			LOCLE

ARRIVÉES DE								
7 18	8 —	10 —	11 13	2 25	3 57	5 15	7 42	9 10
7 30	10 45	3 35	5 43	7 20	10 08			
7 10	8 15	3 —	6 50	—	11 —			
7 20	10 47	3 32	—	7 35	—			

BATEAUX A VAPEUR

8 10	—	5 30	MORAT	7 40	—	4 20
8 05	—	5 35	ESTAVAYER	7 40	—	3 05

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — MARS

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
30	4.0	0.5	8.8	720.6		var.	faibl.	nua.

Quelques gouttes de pluie entre 7 et 7 1/2 h. du matin. Joran sur le lac par moments à 1 h. Clair à partir de 8 1/2 h.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

30	0 4	— 2.8	2.8	666.8		NE	faibl.	très nua.

NIVEAU DU LAC :
Du 1er avril : 429 m. 64.

Extrait de la Feuille officielle

— Par jugement en date du 11 mars 1887, le tribunal cantonal a prononcé l'absence définitive du citoyen Jeanhenry, Auguste, fils de Jonas et de Marguerite née Heinzely, né le 18 août 1810, lequel est parti de Marin en 1853 pour se rendre en Australie, et depuis 1856 n'a plus donné de ses nouvelles.

— Faillite de dame Marie-Elise Niquille née Dättwyler, veuve de Constant, fruitière, au Locle. Inscriptions au greffe du tribunal civil, au Locle, jusqu'au samedi 30 avril 1887, à 6 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le tribunal de la faillite, qui siègera à l'hôtel de ville du Locle, le samedi 7 mai 1887, dès 9 heures du matin.

— *En vertu d'un jugement du 22 mars* 1887, le président du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la réhabilitation du citoyen Kohler, Jacob, épicier, à la Chaux-de-Fonds, et révoqué le jugement déclaratif de faillite, du 25 janvier 1887, prononcé par le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds.

— Le juge de paix du cercle de Saint-Aubin convoque les créanciers inscrits à la masse bénéficiaire de Jacot-Lozeron, Henri-François, pour le lundi 4 avril prochain, à 9 heures du soir, à la salle de justice, à Saint-Aubin, aux fins de suivre aux opérations de cette masse.

— Le juge de paix du cercle de Saint-Aubin convoque les créanciers de la masse bénéficiaire de Mayor, Pierre-François, quand vivait cultivateur aux Prises de Gorgier, pour le lundi 11 avril prochain, à 9 heures du matin, à la salle de justice, à Saint-Aubin, pour prendre connaissance des comptes du syndic, toucher leur part à la répartition, et, cas échéant, entendre prononcer la clôture du bénéfice d'inventaire.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du Code civil, le citoyen Bichsel, Christian-François, maître cordonnier, domicilié à Fleurier, rend publique la demande en divorce qu'il a intentée devant le tribunal civil du Val-de-Travers, à sa femme, dame Elisabeth Bichsel née Hofer, domiciliée à Neuchâtel.

— D'un acte en date du 25 mars 1887, reçu Gallandre, Ch.-E., notaire, dont une copie est déposée au greffe du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds et transcrite au registre spécial des contrats de mariage, il résulte que le citoyen Vuille Bille, Paul, originaire de la Sagne, horloger, et dame Adèle Kernen née Jacot, veuve de Fritz, ménagère, tous deux domiciliés aux Eplatures, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui déroge au régime de la communauté légale.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

La Commune de Peseux vendra dans ses forêts, samedi 2 avril prochain, le bois suivant :

133 stères chêne,
45 dits hêtre,
75 dits sapin,
5700 fagots hêtre et chêne,
215 billes chêne,
26 tas de rangs chêne,
27 billons sapin et pin,
44 tas de perches sapin,
7 palanches hêtre.

Le rendez-vous est à 7 1/2 heures du matin près de la maison du garde où les conditions de la vente seront lues.

Peseux, le 29 mars 1887.

Au nom du Conseil communal :
H. PARIS.

Vente de bois

Samedi 2 avril 1887, la Commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques dans le bas de sa forêt :

91 stères pesse,
2700 fagots,
10 tas branches,
4 tas perches,
3 billons.

Rendez-vous à 7 1/2 heures du matin, à l'entrée de la forêt.

Cortaillod, le 28 mars 1887.

Conseil communal.

Vente de bois

Lundi 4 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans sa forêt du Chanet :

3000 fagots hêtre et chêne,
18 stères sapin.

Rendez-vous à 9 heures, à Champagnoles.

On vendra par voie d'enchères publiques **vendredi 1er avril, à 2 heures après midi, rue du Neubourg n° 14, les meubles suivants :**

1 lit, 1 canapé, 2 tables, 1 commode, 1 armoire, des effets d'habillements et des objets de ménage.

Neuchâtel, le 30 mars 1887.

Greffe de paix.

Cercle du Musée

Messieurs les membres du Cercle du Musée sont informés que la vente des journaux ci-après énumérés aura lieu dans les locaux du Cercle, ***samedi 2 avril prochain, à 8 1/2 heures du soir,*** savoir :

Le *Journal amusant* 1865/80 *Fliegende Blätter*, 7 volumes. Le *Tour du Monde* 1862/68. Le *Monde illustré* 1865/68. La *Suisse illustrée* 1863-64, 1874-1877. L'*Illustration anglaise* 1866-68. L'*Illustration française* 1860-1880. L'*Exposition universelle* 1878. *Paris incendié* (Histoire de la Commune) 1871. *Kladderadatsch* 1861.

Le Comité.

ANNONCES DE VENTE

CHAUX GRASSE à vendre dès le 5 avril, chez Ch. Zbinden, tuilier, à Saint-Blaise.

PLANTATIONS

MM. Paul de Coulon et Boy de la Tour se chargent de fournir des plants forestiers aux prix suivants :

Epicéas,	fr. 2.—	le cent.
Mélèzes,	2.50	»
Pins d'Autriche,	1.—	»
Hêtres,	2.—	»
Chênes,	2.—	»

S'adresser, 21, rue de l'Hôpital.

A VENDRE environ 400 pieds de bon fumier de cheval. S'adresser à la scierie, à Saint-Blaise.

On offre à vendre, à des conditions très avantageuses, un petit matériel ayant servi à l'exploitation d'un **commerce de fromages :** petit char, bancs, balances, caisses, etc. On remettrait également au preneur la suite de la clientèle qui est assurée. S'adresser rue du Trésor n° 11, au magasin.

A vendre un tombereau et un char à pont. Tivoli 2, Serrières.

A vendre de 5 à 600 bouteilles vin rouge Neuchâtel 1884, ainsi que trois ovales avinés en blanc et bien conservés, contenant de 800 à 900 litres. S'adresser à M. Emile Baillot, café-restaurant, rue des Moulins n° 39.

Magasin ZIMMERMANN

Assortiment complet de couleurs pour les œufs.

Mastic Lhomme-Lefort pour greffer à froid.

MACHINE A COUDRE

avec pédale, bien forte et peu usagée, pour tailleurs, tapissiers et selliers, à vendre à un prix très avantageux.
Grand'rue n° 13, 3me étage.

ŒUFS TEINTS

On reçoit dès maintenant les commandes pour Pâques.

Vente de teintures de toutes couleurs.

Au magasin PORRET-ÉCUYER

PRESSION A BIÈRE

presque neuve, à vendre d'occasion. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. 16

MARÉE

Morue salée, 50 cent. le demi-kilo. — Cabillaud, 90 c. — Raie, 80 c. — Merlans, 55 c. — Moules, le 100 1 fr. 50.

Poissons du lac

Brochet, 1 fr. — Perches, 80 cent. — Truite de rivière, etc., etc.

A. MARCEAUX
rue du Trésor 2.

COMMERCE D'ŒUFS

GROS & DÉTAIL

Première fraîcheur et grosseur.

A l'occasion des fêtes de Pâques, **œufs teints de toutes nuances,** à un prix avantageux.

On est prié de se faire inscrire dès ce jour pour les commandes au

MAGASIN D'ÉPICERIE, rue du Temple-Neuf 13.

CRAVATES POUR MESSIEURS

CRAVATES — CRAVATES — GANTERIE — GANTERIE

Régates, Plastrons, Lavallières, Nœuds

REÇU UN TRÈS GRAND CHOIX

AU MAGASIN SAVOIE-PETITPIERRE

Neuchâtel - Chaux-de-Fonds

Quiconque a déjà fait usage de notre incomparable pommade à polir, redemandera la pommade

d'ADALBERT VOGT & Ce
à BERLIN

et, se méfiant de toute contrefaçon, exigera notre marque de fabrique, **soit uniquement le casque de la vignette ci-contre,** qui se trouve aussi au fond de chacune de nos boîtes.

Boîtes de toutes grandeurs, à 5, 10, 20 pfennings et au delà. (O. F. 4100)

En vente, soit dans le pays, soit à l'étranger, partout où des affiches l'indiquent.

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Toute la batterie de cuisine nettoyée en 20 minutes par le

TRIPOLI ÉLECTRIQUE

Lemaire, à 20 cent. le paquet.

Le Tripoli électrique donne en quelques instants le brillant le plus intense à tous les métaux, sans les **user** ni les **rayer,** et a en outre le précieux avantage sur les anciens produits employés jusqu'ici de conserver son brillant beaucoup plus longtemps.

En vente partout, chez les épiciers, droguistes, quincailliers, etc.

A Neuchâtel : aux épiceries **Ad. Zimmermann, E. Morthier, Demagistri, Brun, Dumont-Matthey,** Cassardes, à la **pharmacie Dardel, E. Dessoulavy,** et chez M. **Béguin-Bourquin,** Epancheurs.

A St-Blaise : chez M. **P. Virchaux.**

Monopole et vente en gros pour la Suisse, G. ÆSCHLIMANN, 9, rue de l'Hôpital, **Neuchâtel.**

Les personnes qui ne pourraient se procurer cet article dans leur localité peuvent adresser 30 cent. en timbres-poste à l'adresse ci-dessus et recevront un paquet franco par la poste.

BLUMER, LEEMANN & Ce

MAISON DE FABRICATION & D'EXPÉDITION

Grabenhof, St-Gall.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

En blanc, crême et couleur, de propre fabrication et de fabrication anglaise.

Broderies dans tous les genres courants et nouveautés pour lingerie et confection.

Vente en gros et au détail.

Broderies à la main (monogrammes, trousseaux complets, etc.), sont exécutées à prix très modérés. (H-939-G)

MAGASIN DE COMESTIBLES
P.-L. SOTTAZ

Tous les jours Truites de rivières.

MAGASIN DU PANIER FLEURI
AUX TERREAUX

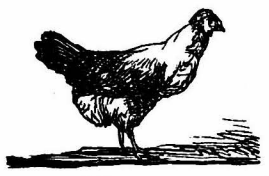

J'informe le public que, comme les années précédentes, je continue à avoir des **œufs teints** dans toutes les nuances, choix extra. Les commandes sont reçues dès à présent.

A cette occasion, **grand choix de paniers** en tous genres, dans les dernières nouveautés.

Le magasin est toujours bien assorti en plantes à fleurs et à feuillage; on y reçoit toujours les commandes de bouquets et couronnes de fleurs naturelles et artificielles.

Assortiment de graines de fleurs et de légumes au grand complet.

Se recommande,

F. PERDRISAT, horticulteur.

FOIN Quelques chars de **bon foin**. S'adresser à Gustave Berruex, à Valangin.

De tous les « Thés dépuratifs » connus, le

THÉ BURMANN

purgatif, rafraîchissant, anti-glaireux, est le plus estimé, à cause de sa préparation soignée et de ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acretés du sang, jaunisse, hémorrhoïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie le véritable (H. 770 J.)

THÉ BURMANN
à 1 franc la boîte

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. 303

RUBANS! RUBANS! RUBANS!

AVIS AUX DAMES

Le petit magasin de la rue de Flandres n° 3 vient de recevoir un grand assortiment de **rubans,** en pièce et en coupons, à un prix exceptionnel et de la plus haute nouveauté. On se recommande pour d'autres articles, tels que broderies, foulards, dentelles laine et fil, ruches, mercerie fine et assortie, et d'autres articles trop long à détailler.

Se recommande, **Mlle LAZIER.**

8 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

EL NIÑO DE LA ROLLONA

Récits des bords du Guadalquivir

PAR

Théodore PAVIE

V

Précisément à la même heure Guillermo errait seul dans les allées du jardin, encore ému des incidents de la journée. Assis sur la margelle du puits, Andrès fredonnait, en s'accompagnant sur la guitare, cet air charmant bien connu à Séville, et qui commence par ces mots: *Al Puerto senores.*. Le vieux cavalier était en verve; ses ritournelles interminables résonnaient après chaque couplet avec tant d'énergie que les cordes de l'instrument se rompirent. Alors, s'adressant à Guillermo, qui passait et repassait près de lui:

— *Marquesito*, oh! *marquesito!* dit-il à demi-voix.

Le *marquesito* s'arrêta.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

G. MUNSCH-PERRET, Dentiste
13, ÉVOLE 13

Dépôt de ses bonnes Eaux et Poudres dentifrices, chez Mme MARET, rue du Seyon.

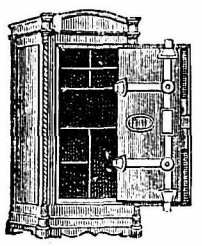

F. HALDENWANG
BOINE 10, **NEUCHATEL**

Coffres-forts incombustibles et incrochetables.

POTAGERS ÉCONOMIQUES

construction soignée. — **Prix modérés.**

LA MARBRERIE DU BAS DU MAIL
NEUCHATEL

recommande à Messieurs les architectes, entrepreneurs et propriétaires

son **DÉPOT DE CHEMINÉES** en:

Noir suisse, Noir fin de Belgique, Bleu turquin, Bleu fleury, Blanc de Carrare, Portor d'Italie, Gris du Chablais, Rouge acajou, Brèche violacée, Vert des Alpes, Brèche mosaïque, etc., etc.

DESSUS DE MEUBLES

Revêtements: pour boucheries, chambres à manger et de bains, étals, tables de café, etc., etc., à des prix exceptionnels.

MAISON SPÉCIALE POUR

MONUMENTS FUNERAIRES
Magasins assortis dans les plus nouveaux modèles.

(Prix réduits défiant toute concurrence légitime.)

Sur commande, monuments en syenit, serpentine, granit de Suède, etc.

Albums, prix-courants et échantillons à disposition.

Se recommande, **RUSCONI, sculpteur.**

FOIN A vendre du foin bien conditionné et à prix modéré. S'adresser à M. Fritz Huguenin-Comte, à Couvet.

A vendre, faute de place et à bas prix, un buffet ancien avec belles serrures.

S'adr. pour le voir chez M. Gautchy, Evole 29.

SEL-LESSIVE
de L. RICHARD — Neuchâtel

Successeur de M. A. MOURON, Lausanne.

Ayant repris la fabrication de cette excellente lessive, je viens la recommander aux ménagères.

Supérieure aux autres lessives par son bas prix et son emploi facile, elle blanchit parfaitement le linge sans le gâter et sans gercer les mains, nettoie très bien les planchers et la vaisselle, etc., rend aux métaux et à l'argenterie tout leur brillant.

La fabrication, confiée à mon fils, M. Ad. Richard, chimiste, est l'objet de tous ses soins.

En vente dans les bons magasins d'épicerie.

ŒUFS TEINTS
à l'Épicerie rue de la Treille.

BISCOMES PORRET

Se recommande pour tout ce qui concerne l'épicerie

MARIANNE HURNY.

TRICOTAGE MÉCANIQUE
Travail prompt et soigné.

U. NICOLET

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

Beau choix de cotons à tricoter.

ON DEMANDE A ACHETER

On cherche à acheter de rencontre un char à bras et un flobert gros calibre. Adresser les offres par écrit, sous les initiales C. P. 986, au bureau de la feuille.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour Saint-Jean, à des personnes soigneuses, *un logement* de 3 chambres et dépendances, Gibraltar 3.

N'est ce pas qu'elle est jolie? continua Andrès! Ah! *que arrogante moza!* Il n'y a pourtant qu'en Andalousie qu'on en voit comme ça! Au Pérou, il y a de petites femmes très avenantes et vives comme du salpêtre; au Chili, elles sont gracieuses, douces, un peu blondes. Mais enfin, *marquesito*...

— Tu as donc cassé les cordes de ta guitare, répliqua Guillermo.

— Ah! bien oui, les cordes de ma guitare, répliqua Andrès; je touche là une autre corde, *marquesito*, une corde sensible qui devrait retentir dans votre cœur.

— Tais-toi, vieux fou, dit Guillermo en s'éloignant; va plutôt voir si les chevaux n'ont pas besoin de boire.

— Les chevaux ont bu, *caballerito;* ma besogne est faite, et je pense, comme vous, à la Leocadia... *Que nina tan bonita!...*

— C'est vrai, répondit Guillermo; elle est jolie. .

— Et quand on a passé quelques instants auprès d'elle, on regarde la lune, on soupire, on se promène de long en large... C'est tout naturel, *marquesito.* Voulez-vous me permettre de vous parler franchement? Je suis vieux, je vous aime bien, *caballerito.* Laissez-moi vous dire quelque chose... Tenez, ayez la bonté de vous asseoir là, sur le bord du puits.

Guillermo prit place près du vieux serviteur; celui-ci roula une cigarette, battit le briquet, lança une bouffée de fumée, et dit:

— *Senorito*, la jeunesse est une belle chose. Il y en a qui la mènent bride abattue et l'usent en peu de temps; ils ont grand tort. Il y en a qui la laissent passer sans s'en apercevoir, et ils n'ont pas raison. Il faut être de son âge, cela n'empêche point d'avoir de la sagesse. Vous êtes jeune, *marquesito*, et vous l'oubliez; on dirait que vous avez l'âge de la *marquesa.* Cela me fait de la peine, parce qu'on pourra bien rire de vous; le monde est méchant, il faut qu'il s'amuse de quelque chose.

— Et que m'importe, interrompit Don Guillermo. Je vis dans la solitude.

— *Marquesito*, la solitude finira par être pour vous une prison dont vous ne pourrez plus sortir sans rencontrer un visage moqueur. Eh bien! croyez-moi, sortez-en hardiment avant qu'il soit trop tard. Si vous tardez, vous serez pris comme dans une souricière; vous n'oserez plus paraître dehors... Et alors, à qui en sera la faute?

— S'il n'avait tenu qu'à moi, dit Guillermo avec un soupir, j'aurais...

— Ce qui est fait est fait, repris Andrès; quand on s'arrête aux récriminations, on n'avance à rien. Voyons, *caballerito*, voulez vous enfin sortir de tutelle, quitter les jupons de la *mama... Caspita!* si j'étais à votre place!...

— Que ferais-tu? demanda tristement le jeune homme.

— Je sauterais hardiment par-dessus les barrières qui m'entourent et, comme un cheval qui a rompu ses entraves, je m'élancerais d'un bond au milieu des jeunes gens. Il y a quelquefois au Puerto des courses d'*aficionados:* allez-y, et attaquez bravement le taureau...

— Je n'oserais jamais!...

— Vous avez peur, *marquesito;* alors souffrez qu'on vous appelle tout haut *El nino de la Rollona!...*

— Ce n'est pas le taureau qui me fe rait peur, répliqua Guillermo profondément mortifié, mais la foule, le monde, les mille regards tournés vers celui qui descend dans l'arène... Et puis, il faut savoir manier l'épée...

— Vous l'aurez bientôt appris, si vous voulez; je me charge de faire de vous une *espada* accomplie. Quand j'étais jeune, j'ai paru dans la *plaza*, et on m'y a plus d'une fois applaudi...

Parmi les nombreux bestiaux que nourrissaient les pâturages de la *marquesa*, il y avait quelques jeunes taureaux sournois, très prompts à se mettre en colère.

Ils servirent aux démonstrations théoriques d'Andrès, qui, sans blesser l'animal, expliquait à son élève la manière de tenir l'épée, et dans quelle position il convenait de porter le coup. Don Guillermo prenait goût à cet exercice; maintes fois il risqua d'être blessé. En ménageant le taureau, il s'exposait bravement si bien qu'il acquit en peu de temps beaucoup d'adresse et d'assurance.

— Maintenant, dit Andrès, il vous faut une épée; vous en trouverez à Cadix ou au Puerto... Choisissez-la légère, solide, d'une bonne trempe.

— Sois tranquille, répondit le *marquesito*, dès demain, je me mets en campagne...

— Bravo, *caballerito!* s'écria Andrès. Allez donc, et que Santiago vous conduise!

Le lendemain, Don Guillermo, tout exalté, alla attendre à la prochaine escale le bateau à vapeur *Trajano*, qui faisait le trajet entre Séville et Cadix. Les esprits inquiets ou dépaysés dans la vie ne sont nulle part plus à l'aise que sur le pont d'un navire; les grands espaces qui s'ouvrent autour d'eux calment leurs agitations, et ils ne sont point gênés par les réalités de l'existence. Guillermo se trouvait ce jour-là plus jeune, plus hardi, plus entreprenant: il avait ses vingt ans. Lorsque le *Trajano* entre dans la mer et que les vagues plus profondes incommo-

Pour la Saint-Jean, logement soigné de quatre pièces, chambre de bonne, chambre haute et dépendances. S'adr. Evole 47.

A louer, *à la Jonchère,* à l'année ou pour la saison d'été, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, plus une grande chambre à feu. Entrée à volonté. S'adresser à Alphonse Richard, à la Jonchère.

A louer deux logements et une chambre meublée; à la même place, on accepterait des coucheurs. Tivoli 2, Serrières.

Pour Saint-Jean, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec eau. S'adresser Seyon 11, au magasin.

APPARTEMENTS
à louer chez le soussigné,

J.-ALBERT DUCOMMUN

agent d'affaires,

rue du Trésor 9, NEUCHATEL

Pour le 1er mai un logement de deux chambres, cuisine avec eau, jardin et dépendances. S'adresser à M. François Guery, Tivoli 18.

A louer tout de suite ou pour St-Jean un logement de 3 chambres et dépendances; eau à la cuisine. S'adresser Ecluse 9.

A louer pour St-Jean un appartement de deux pièces. S'adresser pharmacie Bourgeois.

A louer, Petit-Pontarlier n° 4, dès la St-Jean, un premier étage de trois chambres, dépendances, eau à la cuisine et part au jardin. S'adresser à M. Louis Wittnauer, aux Tourelles.

A louer, pour la Saint-Jean, le 3me étage de la maison Rocher n° 28, comprenant 3 chambres, cuisine, eau et dépendances, y compris un carreau de jardin. Prix annuel: 370 fr. S'adr. à M. *A.-L. Jacot,* agent d'affaires, Môle n° 4.

Pour Saint-Jean, un petit logement S'adresser à l'épicerie Junod-Galland, à Auvernier.

A louer, pour Saint-Jean, à Bôle, un logement de 2 chambres, cuisine, atelier au rez-de-chaussée, cave, galetas et jardin. S'adresser à M. Jacot, notaire, à Colombier.

A LOUER

Campagne près Yverdon, vue splendide sur le lac et le Jura, agréable séjour d'été, proximité de la ville et des bains. — Conviendrait aussi pour pensionnat de demoiselles.

Adresser les offres à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Lausanne,** sous chiffre H. 2560 L.

A louer, depuis le mois d'avril ou pour la Saint-Jean, au deuxième étage, un joli logement ayant vue sur deux rues, composé de 5 chambres, cuisine, cave, chambre à serrer et galetas. S'adr. à Mme Bertha Borel, Grand'rue 1.

A louer, pour Saint-Jean 1887, une petite maison composée de 6 pièces, avec balcon, vérandah et jardin. S'adr. tous les jours, sauf le mercredi, de 3 à 5 heures, à veuve Louise Tripet, route de la Gare n° 13, au rez-de-chaussée.

CHAMBRES A LOUER

A louer une chambre meublée. Rue du Château 4, au 1er étage.

995 A louer, pour un monsieur de bureau, une belle chambre meublée. Bonne pension. S'adr. au bureau d'avis.

A louer de suite une jolie petite chambre meublée. S'adresser à Madame Staub, rue des Epancheurs n° 11, au second.

A louer tout de suite une grande chambre non meublée, sise au rez-de-chaussée, convenant spécialement pour un bureau. S'adresser Etude S.-T. Porret, notaire, Neuchâtel

A louer une chambre meublée. Rue du Seyon 20, 3me étage.

Jolie mansarde à louer. Rue de l'Oratoire 3, rez-de-chaussée, à droite.

Belle chambre meublée à louer. Grand'rue 11.

LOCATIONS DIVERSES

993 A louer, en ville, deux jardins bien situés, avec arbres fruitiers, treilles et terrains, propres à diverses cultures. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er avril prochain, sur l'emplacement du Crêt-Taconnet, **un local fermé** pouvant être utilisé comme dépôt. Ce local est favorisé par une voie pouvant amener les wagons à proximité. S'adresser pour tous renseignements à Aug. Lambert, bureau du camionnage, à la gare.

ON DEMANDE A LOUER

Des dames désirent louer, dans le bas de la ville de Neuchâtel, depuis le mois de septembre, pour l'hiver, 4 ou 5 chambres bien meublées, avec pension. Déposer les offres par écrit, au bureau du journal, sous les initiales A. Z. 961.

OFFRES DE SERVICES

999 Un cocher muni de bons certificats cherche à se placer tout de suite. S'adresser au bureau du journal.

Une jeune fille allemande de 17 ans, laborieuse, honnête et intelligente, désire trouver une place dans une bonne maison de Neuchâtel où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. Ramseier, mécanicien, Plänke-Strasse n° 54 F., Bienne.

Une jeune fille sachant bien coudre et repasser demande une place pour le 15 avril. S'adresser rue du Seyon n° 17, second étage.

14 Un jeune homme de 21 ans, muni de bons certificats, connaissant le service de maison et le travail du jardin, sachant aussi soigner les chevaux, cherche une place pour dès maintenant. Le bureau de cette feuille indiquera.

Une personne d'âge mûr désirerait se placer comme cuisinière ou pour faire un petit ménage dans une bonne maison. S'adr. Ecluse n° 32, 3me étage.

Une jeune fille du canton de Zurich, intelligente, connaissant un peu les travaux du ménage et ayant de très bonnes notions de la langue française, cherche une place dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français tout en aidant dans tous les travaux du ménage. Prière d'adresser les offres sous R. P. 998, au bureau de cette feuille.

Une jeune fille forte et bien recommandée cherche à se placer dans un petit ménage, pour tout faire, ou comme femme de chambre ou bonne d'enfants. S'adr. route de la Gare 6, au second.

Une Bernoise âgée de 17 ans voudrait se placer comme aide dans le ménage avec occasion d'apprendre le français; on désire qu'elle soit bien traitée. S'adr. rue du Neubourg 22, au 1er.

On voudrait placer une jeune fille de 16 ans, qui fera sa première communion à Pâques, comme aide de ménage dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Emile Baillot, rue des Moulins 39.

Une fille âgée de 18 ans, parlant français et allemand, cherche à se placer pour le 1er ou le 15 avril, dans un magasin ou dans une honorable famille comme femme de chambre; elle s'aiderait dans la cuisine. S'adr. à Marie Zimerli, Gossliwil, Buchegberg (Soleure).

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, pour entrer tout de suite, une première femme de chambre et une sommelière connaissant bien leur service et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à Mme Depiétro, rue de la Treille 7.

13 On demande une jeune fille de toute confiance, pour aider dans le ménage. Entrée de suite. S'adr. chez Mlle Fricotté, magasin de modes, Terreaux 5.

Mesdames de Meuron, Place des Halles n° 8, demandent une *femme de chambre* de toute confiance. Elle doit avoir déjà servi, savoir bien travailler à l'aiguille, n'avoir pas moins de 22 à 23 ans et être disponible pour le 15 mai environ.

On demande, pour le 1er mai, *une domestique* sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adr. à Mme William Mayor, Evole 23. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Une brave fille, connaissant tous les travaux du ménage, trouverait à se placer tout de suite ou dans quinze jours. S'adresser à Mme Ritter, Tivoli 1, Serrières.

On cherche, pour une famille habitant la campagne, une femme de chambre ayant déjà du service et une jeune fille comme aide de cuisine et de maison. Inutile de se présenter sans de très bonnes recommandations. S'adr. à Monsieur Dessoulavy, épicerie, faubourg de l'Hôpital.

990 On demande pour tout de suite une brave et honnête **sommelière**, sachant le français et l'allemand. Le bureau de cette feuille indiquera.

10 On demande de suite une fille recommandée pour faire le ménage. S'adresser au bureau de cette feuille.

On demande un domestique de maison, connaissant la culture d'un jardin. Inutile de se présenter sans de très bonnes recommandations. S'adr. à Madame Fuhrer, n° 1, Promenade-Noire.

984 Pour un petit ménage de deux personnes, on demande une bonne servante. S'adresser au bureau d'avis.

On cherche une femme de chambre d'un certain âge, parfaitement expérimentée dans son service, pour une dame de santé délicate, appelée à lui abandonner beaucoup de responsabilité. Inutile de se présenter sans de très sérieuses recommandations. S'adresser, rue de la Promenade Noire, à Mme Sophie Führer, concierge, qui renseignera.

On demande, pour entrer tout de suite, une jeune fille honnête et forte, au courant des travaux d'un ménage. S'adr. à Mme Berruex, à Valangin.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche, de préférence dans un magasin de lingerie, une place pour une jeune fille de 17 ans, de bonne famille, sachant les deux langues. Elle prendrait à sa charge tous les frais d'entretien. — Offres sous S. W. 12 au bureau de cette feuille.

15 Une jeune personne très recommandable, qui a pratiqué l'état de tailleuse, désirant encore se perfectionner dans la langue française, voudrait se placer chez une bonne couturière sous de modestes prétentions. Le bureau de la feuille indiquera.

Une institutrice bernoise, récemment diplômée, munie d'excellents certificats, désirerait une place, soit dans une famille, soit dans un institut de jeunes filles. Prétentions modestes. Entrée dans un ou deux mois. (H. 1166 Y.)

RÉFÉRENCES :

MM. le Dr **Guillaume,** directeur du Pénitencier, **à Neuchâtel,**
E.-O. Stoll, professeur de musique, **à Neuchâtel,**
Rod. Gygax, négociant, **à Neuchâtel,**
Fritz Sutter, contrôleur du Pénitencier, **à Berne.**

Deux jeunes hommes, de très bonne conduite, cherchent à se placer au plus tôt, soit comme cochers ou dans un magasin. Très bons certificats. S'adr. à Frédéric Linder, hôtel de la Fleur de Lys, Neuchâtel.

Une dame veuve cherche une place de dame de magasin; à défaut, elle dirigerait le ménage d'un monsieur ou d'une dame âgée. S'adresser sous les initiales R. R., poste restante, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

11 **On demande**

pour une jeune fille qui fera ce printemps sa première communion, une place dans la Suisse romande où elle puisse apprendre le repassage. Le bureau de cette feuille est chargé d'indiquer.

dèrent visiblement les autres passagers, réunis en cercle sur la poupe, il ne put s'empêcher de sourire et de les prendre en pitié. Il se sentait supérieur sur un point à ceux qui l'entouraient, et sa vanité en fut doucement flattée jusqu'au moment où le bateau jeta l'ancre à quelque distance du quai, devant les Colonnes d'Hercule.

A peine débarqué, Guillermo se dirigea vers la rue qui porte le double nom de *calle de San Francisco y del general Riego.*

C'était par là qu'il espérait trouver à acheter l'épée de combat dont il avait besoin pour accomplir de glorieux exploits. Il marchait donc à grands pas, cherchant du regard le talisman désiré, lorsqu'un aveugle, conduit par un chien et frappant de son bâton les dalles du trottoir, se mit à crier à tue-tête et avec les plus grotesques contorsions: — Ah! *senores, senoras, caballeros, damas, muchachos, muchachas,* écoutez la fameuse chanson nouvelle de *El de la Rollona...* Le petit enfant mignon... le petit blondin... ah! ah!.. Sa nourrice le tient par les lisières..., et pourtant il est tout grandet déjà..., il mange tout seul, pauvre petit... Ah! ah!

A ces mots, Guillermo fut saisi d'épouvante; il lui sembla que l'aveugle le voyait, qu'il le montrait du doigt et le poursuivait de ses éclats de rire, auxquels se mêlaient ceux des passants. Faisant un brusque détour par la rue des *Flamengos borrachos*[1], il se sauva du côté du port, pâle, hors de lui, comme si les huées de la foule l'eussent poursuivi dans sa fuite. Arrivé sur le quai, il avala un grand verre d'eau glacée qu'un *aguador* fit jaillir des flancs de sa cruche, et s'élança vers le petit bateau qui conduit les voyageurs de Cadix au Puerto-Santa-Maria.

Le découragement s'était emparé de lui. Assis sur le bord, la tête baissée, il osait à peine promener son regard sur cette rade admirable, remplie de navires, au fond de laquelle on voit Medina-Sidonia se dresser sur le sommet d'une verte montagne, par delà les murs du Trocadéro et les remparts du Puerto-Real.

Le petit bâtiment eut bientôt traversé la baie et franchi la barre du Guadalette, dont les eaux baignent la ville du Puerto-Santa-Maria. En arrivant à terre, Guillermo se demanda s'il s'en retournerait directement sans avoir fait emplette de l'épée. Que dirait Andrès s'il le voyait revenir les mains vides?

(*A suivre.*)

[1] La rue des *Flamands ivres,* située dans le bas quartier de Cadix, près des remparts.

AVIS DIVERS

Infanterie - Schiessverein NEUENBURG

I. Schiessübung

Sonntag, 3. April 1887, im Mail, von 1 1/2 Uhr an.

Junge Wehrmänner, sowie Freunde des Schiesswesens überhaupt, welche unserer Gesellschaft beizutreten wünschen, können sich beim Vereinscassier, Herrn Albert Hœrni, Cordonnerie populaire, rue de l'Hôpital, einschreiben lassen.

Der Vorstand.

Monsieur REMY-KASER, coiffeur, a transféré son magasin rue St-Honoré.

Cercle des Travailleurs NEUCHATEL

Samedi 2 avril 1887
à 8 1/2 heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE

offerte aux sociétaires et à leurs familles par quelques membres du Cercle.

Le Comité.

Mein Gehilfe **THEODOR LAPP aus Emmendingen** in Baden, hat sich nächtlicher Weise, nach braver Leute Art, heimlich von mir entfernt und mit Hilfe ehrloser Freunde in meinem ehemaligen Geschäftslokal, Place Purry n° 7, maison veuve Favarger etablirt. Ich empfehle den **braven, ehrlichen** und **wahrheitsliebenden** Burschen meinen anständigen Mitbürgern bestens.

W. REMY-KASER, coiffeur,
Rue de Saint-Honoré.

Changement de domicile

A dater du 25 mars, la *Teinturerie de Lyon* est transférée même maison, Faubourg du Lac 2.

Lavage chimique, teinture et nettoyage de toutes sortes de vêtements pour hommes et dames, faits ou défaits.

Nettoyage et teinture de couvertures, plumes et gants.

Par un procédé chimique, on rend aux vêtements défraîchis de messieurs leurs couleurs primitives, sans altérer les étoffes.

Exécution prompte et soignée; prix modérés.

DEMANDE

Une brave famille thurgovienne cherche pour son fils de 16 ans pension et logis, de préférence dans une famille de langue française, soit en ville, soit dans un autre endroit du canton où il y a de bonnes écoles à fréquenter. Des demandes dépassant fr. 600 par an ne pourraient pas être prises en considération. S'adresser par lettres affranchies sous les initiales N. O. P. n° 983, au bureau de cetre feuille.

LA FABRIQUE DE TÉLÉGRAPHES *à NEUCHATEL*

en se recommandant pour la fourniture de ses appareils électriques connus, informe MM. les industriels que ses

machines à tailler les roues

lui permettent d'exécuter à des prix réduits tous les taillages de roues en bronze, laiton, acier, etc, dans les meilleurs formes, à n'importe quel nombre de dents et quelles dimensions jusqu'à 2 mètres de diamètre.

Un boucher de Bâle-Campagne cherche à placer son fils, âgé de 14 ans, dans la Suisse romande, pour qu'il apprenne le français, en échange d'un garçon ou d'une fille. On donnerait la préférence à la famille d'un boucher, le jeune homme devant apprendre ce métier. Bonnes écoles et bons soins sont assurés. S'adresser à Jean Straumann, boucher, zum Rössli, à Ziefen (Bâle-Campagne).

IVROGNERIE

Traitement soit avec consentement soit à l'insu du malade par

Karrer-Gallati, spécialiste, **Glaris** (Suisse).

Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié des frais payable après guérison. Prospectus, questionnaire et certificats gratis.

BANQUE DE DÉPOTS DE BALE

(Capital 8 millions, Actions nominatives à fr. 5000, dont 20 % versés.)

Taux d'intérêts servis par nous jusqu'à nouvel avis:

2 1/2 % en **Compte de chèques,** franco commission.
3 1/2 % contre **Bons de Caisse** (endossables) à **6—12 mois** ferme.
3 3/4 % » **Obligations** (Coupons semest.) à **3 ans** »
4 % » » » » à **6** » »

Pour de plus amples renseignements concernant la dénonciation, etc., s'adresser à **LA DIRECTION.**

Bâle, le 1er mars 1887. (H-870 Q)

SOCIÉTÉ DE TIR aux ARMES de GUERRE de Neuchâtel-Serrières

DIMANCHE 3 AVRIL
de 8 à 11 heures du matin
AU MAIL
TIR RÉGLEMENTAIRE
à 300 et 400 mètres.
CIBLES: 180/180.

MUNITIONS SUR PLACE

Les miliciens qui désirent faire partie de la Société sont priés de présenter leurs livrets de service et de tir.

Finance d'entrée . . Fr. 2 50.
Cotisation annuelle . » 2 50.

Les subsides fédéral et cantonal, sont répartis complétement et sans aucune retenue entre tous les ayants-droit.

Primes spéciales à la fin des exercices aux huit meilleurs tireurs.

Le Comité.

AVIS

Tout en remerciant sa bonne clientèle et le public de la confiance accordée à son mari défunt, **Madame Léo Strittmatter** annonce que **très prochainement** elle fera remise de son atelier et qu'un avis ultérieur indiquera l'époque de la reprise par son successeur.

Société d'Agriculture du district de Boudry

CONFÉRENCE

SUR

Le Mildew et les moyens de le combattre.

DONNÉE PAR

M. GEORGE DE COULON

A Auvernier, le samedi 2 avril 1887, à 7 1/2 h. du soir, à la Salle de Justice.
A Boudry, le jeudi 7 avril 1887, à 7 1/2 heures du soir, à la Salle de Justice.

Les propriétaires de vignes et les vignerons sont spécialement invités à s'y rencontrer.

Boudry, le 28 mars 1887.

Le Comité.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Auguste Matthey-Henry, rentier, du Locle, y domicilié, et Ida-Louise Matthey-Doret née Davoine, rentière, du Locle, domiciliée à Neuchâtel.

Frédéric Allenbach, ébéniste, Bernois, domicilié à Neuchâtel, et Louise Bregnard, horlogère, Bernoise, domiciliée à Bienne.

Naissances.

28. Auguste-Edouard, à François-Samuel Ducommun-dit-Verron, portefaix, de la Chaux-de-Fonds, et à Marie-Sévère née Ruedin.

30. Alfred-Louis, à Emilio Parietti, menuisier, Italien, et à Marie-Louise née Rognon.

Décès.

28. Cécile-Juliette, fille de Emile-Henri Glück et de Lina née Roquerbre, Bernoise, née le 25 septembre 1884.

29. Frida, fille de Friedrich Kreter et de Anne-Verena née Held, Badoise, née le 13 septembre 1886.

29. Samuel Habegger, journalier, époux divorcé de Elisabeth née Burri, Bernois, baptisé le 2 mai 1819.

29. Eugène Jacot, jardinier, époux de Rosette-Louise née Loup, du Locle, né le 30 mars 1847.

30. Lina, fille de Jean-Théophile Ducret et de Madeleine-Anna née Wyler, Fribourgeoise, née le 29 octobre 1885.

31. Rosa-Lina, fille de Jean Maurer et de Maria-Elisabeth née Düscher, Bernoise, née le 4 mars 1887.

31. Marie-Claire-Valentine, fille de Achille-Adrien Moyse et de Marie-Alexandrine née Lataix, Française, née le 24 décembre 1877.

Demandez chez votre pharmacien: Le seul purgatif qui dispense de garder la chambre: Le ***Thé Chambard.*** (Exiger la bande bleue de garantie). (H8223X)

Archives héraldiques et sigillographiques publiées à Neuchâtel, par Maurice Tripet, héraldiste. Bulletin mensuel illustré. — Abonnement, par an: 5 fr. Un numéro: 50 centimes. — Sommaire du numéro D'AVRIL:

Antique drapeau de la Commune du Locle (avec planche). — Beiträge zur Kenntniss der Heraldik und Sphragistik der deutschen Schweiz, par G. Ulrich Stutz. — Notes sur quelques armoiries de familles neuchâteloises: I. Jaquemet; par Jean de Pury. — Les règles du blason, l'Ecu (3me article). — Vitraux, armoiries (avec planche). — Bibliographie.

Marché de Neuchâtel du 31 mars 1887

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	1 —	1 10
Pommes, »	3 50	4 50
Poires, »	3 50	4 50
Noix, »	3 —	
Choux la tête	10	15
Œufs, la douz.	80	
Beurre en livres (le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes »	1 25	
Lard fumé, (marché) le 1/2 kilo	1 —	
Lard non fumé, » »	80	
Viande de bœuf, » »	75	
Veau » »	85	90
Mouton » »	85	90
Fromage gras, le 1/2 kilo	80	90
» demi-gras, »	70	
» maigre, »	55	60
Avoine, les 20 litres,	1 80	1 90
Foin, le quintal	3 50	
Paille, »	4 —	4 50
Bœufs, sur pied, par kilo	80	
Foyard, le stère	15 —	
Sapin, »	10 —	
Tourbe, 3 mètres cubes	17 —	18 —

NOUVELLES POLITIQUES

Angleterre

La seconde journée, à la Chambre des communes, des débats sur la nouvelle loi de répression des crimes en Irlande, a appelé à la tribune M. Gladstone et M. Goschen. Le premier s'est attaché à montrer que les faits ne justifient nullement les mesures de coercition que M. Balfour avait proposées la veille. L'orateur appuie l'amendement de M. Parnell tendant à ce que la Chambre se constitue en comité d'enquête sur la situation en Irlande, et, rappelant que l'Angleterre se trouve de nouveau, à l'égard de ce pays, à la bifurcation de deux voies qui conduisent, l'une au *self government* et au rétablissement de la concorde, l'autre à une politique de tyrannie et de dissensions, le chef du parti libéral déclare qu'il maintient toutes les vues que représentait son projet de loi sur le *Home Rule*, et qu'il estime travailler ainsi à la conservation et à la prospérité de l'empire.

M. Goschen a répondu à ce discours que la situation en Irlande justifie si bien le nouveau bill qu'il est à peu près impossible d'y assurer actuellement l'administration de la justice. Les mesures proposées par le gouvernement, loin d'être tyranniques, auront pour effet de détruire l'oppression et l'intimidation que la Ligue nationale impose aux citoyens paisibles; elles rendront à l'Irlande la liberté nécessaire pour y introduire des réformes politiques. Le gouvernement a le devoir de maintenir l'autorité de la reine et d'assurer l'ordre; il saura le remplir.

Cette joute oratoire a rempli la séance presque toute entière. Devant l'importance du débat, le nombre des députés qui comptent y prendre part et la ferme détermination des parnellistes d'user de tous les moyens d'obstruction, il est douteux que la seconde lecture du bill puisse avoir lieu avant Pâques, à moins que la Chambre ne renonce à ses vacances.

Une vive émotion a été produite en Irlande par l'exposé du projet de répression.

M. Balfour, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, a, dit-on, reçu des lettres de menaces, ensuite desquelles il fait protéger sa maison par des agents de police

en bourgeois, qui l'escortent lui-même partout.

M. Parnell a télégraphié à M. Fitzgerald, président de la Ligue des Irlandais en Amérique, pour lui dire que le projet de répression est une des mesures les plus tyranniques qui aient jamais été élaborées. Il dit que rien ne justifie pareille mesure dont le seul résultat, si elle est votée, sera de transformer l'agitation légale en agitation souterraine menée par des sociétés secrètes. M. Parnell dit que le bill mettra absolument tous les orateurs, écrivains et journalistes irlandais à la merci du premier magistrat venu.

« Les gens bien informés, ajoute M. Parnell, m'assurent que ce projet amènera la chute du ministère Salisbury. Mais nous devons être prêts à tout. En conséquence je fais appel à la sympathie et à l'appui de l'Amérique, qui n'ont jamais fait défaut jusqu'ici à un peuple luttant pour la liberté. »

M. Fitzgerald a immédiatement répondu que la Ligue irlandaise d'Amérique redoublera d'efforts en faveur de la cause de l'Irlande.

La Chambre de l'Etat de Nebraska, comme celle de l'Illinois, a voté une résolution blâmant le projet de répression et avertissant lord Salisbury que l'adoption de cette mesure enlèverait à l'Angleterre l'amitié de l'Amérique.

Les nouvelles d'Orient.

On annonce de Sofia la convocation de la Sobranjé pour le 29 avril et l'on fait remarquer que c'est précisément la date anniversaire de l'élection du prince Alexandre au trône de Bulgarie.

Le *Morning Post* dit que Riza-Bey a télégraphié pour démentir le bruit selon lequel les régents bulgares avaient l'intention de proposer la proclamation de l'indépendance ou la réélection du prince de Battenberg.

On dit que M. Karavelof et M. Nikiforof, ne pouvant pas fournir une caution de 20,000 fr. exigée pour leur mise en liberté, vont être internés dans une ville de la Roumélie.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

On mande de Rome que le ministre des travaux publics a donné l'ordre d'ouvrir au service public la ligne télégraphique sous-marine de Massaoua à Assab et Perim, dont la pose vient d'être achevée.

La taxe des télégrammes de toutes provenances, l'Italie exceptée, est la taxe actuelle pour Perim, augmentée de 7 centimes 1/2 par mot pour Assab et de 22 $^1/_2$ pour Massaoua.

La taxe des télégrammes échangés entre l'Italie et ces deux points reste fixée à 4 livres 5 centimes par mot.

Les dépêches en langage secret sont interdites.

Le duc d'Aumale est attendu sous peu de jours à Naples, où se trouve actuellement le duc de Chartres.

L'ex-impératrice Eugénie se prépare à quitter Naples. Elle se rendra à Rome avant de retourner en Angleterre, où elle est attendue pour le 29 avril.

Des scènes de désordre se sont produites à Sabadell (Catalogne), parce qu'un employé de l'octroi a voulu visiter une femme qui passait devant le bureau.

La foule s'est ameutée, et son attitude est devenue menaçante; elle a lancé une véritable pluie de pierres sur l'octroi.

Le gouverneur de la province, averti, s'est rendu immédiatement à Sabadell; il est parvenu à rétablir l'ordre. La justice a fait une enquête et recherche les responsabilités.

Les derniers avis présentaient l'incident comme ayant eu plus de gravité qu'on ne le pensait d'abord. Les employés de l'octroi ont fait feu sur la foule. Un enfant, une femme et deux hommes auraient été tués, et le nombre des blessés dépasserait vingt. Trente individus ont été arrêtés.

Un projet portant création de divers chemins de fer stratégiques, va être déposé au Reichstag. La plupart des nouvelles lignes projetées sont destinées à transporter des troupes dans le midi de l'Allemagne. L'une d'elles doit longer la frontière suisse en tournant l'enclave faite dans le territoire allemand par le canton de Schaffhouse. Le projet règle dans quelles proportions l'empire et les divers Etats intéressés doivent contribuer aux frais.

M. de Bismarck fête aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance. Le chancelier allemand est né le 1er avril 1814. Il a donc soixante-treize accomplis.

NOUVELLES SUISSES

Billets de banque. — Le 1er février 1886 expirait, on s'en souvient, le délai donné aux banques d'émission pour rembourser leurs anciens billets. A cette date, il en existait encore pour 1,738,990 fr., dont le montant a été versé par les banques à la caisse d'Etat fédérale; aux termes de l'article 52 de la loi sur les billets de banque, c'est cette caisse qui a pris à sa charge l'obligation du remboursement à présentation, au lieu et place des banques, pendant une période de 30 années. Jusqu'à la fin de 1886, elle a fait ces remboursements pour une somme de 406,140 francs; d'autre part, la plupart des banques continuent à payer leurs anciens billets, ainsi que ceux des autres banques suisses, en prenant pour ce fait une finance très modique, ce qui facilite et simplifie notablement l'opération. En calculant le résultat final vraisemblable de ces remboursements, le Conseil fédéral a déjà, dans le cours de 1886, attribué sur les 1,738,990 fr. de billets non encore présentés, une somme de 567,600 fr. au fonds des Invalides suisses, avec la réserve que, si les 1,171,390 fr. restants ne suffisaient pas à rembourser tous les anciens billets qui viendraient encore à présentation pendant 30 ans, les sommes nécessaires à cet effet seraient reprises sur le fonds des Invalides.

Péages. — D'après le rapport de cette année du département des péages, les douanes ont rapporté à la Confédération, de 1850 à 1886, une somme de 426,583,700 francs.

En 1886, les recettes des péages se sont élevées à 22,264,635 fr. 44 c., soit 1,201,356 fr. 03 c. de plus qu'en 1885. L'alcool entre dans cette augmentation pour 130,458 fr.; le sucre pour 446,000 francs; le bétail pour 108,000 francs.

Société laitière romande. — Le comité de cette association s'est occupé de l'élaboration du plan pour la mise au concours d'une brochure traitant, sous la forme d'un *Manuel pour les fromagers*, la question de la fabrication des fromages de Gruyère, gras et mi-gras. Plusieurs projets ont servi de base à une discussion très intéressante et très nourrie.

La majorité du comité s'est prononcée en faveur de l'opinion présentée par MM. Lederrey, Haccius, Girard, Glasson et Martin qui ont démontré la nécessité absolue d'une description sommaire dans le manuel, des locaux et ustensiles rationels, ainsi que la manière de les utiliser.

Après avoir fixé à 100 pages in 8° le maximum du texte imprimé et adopté la division des chapitres, le comité a chargé son bureau de terminer le plan.

Le comité s'est occupé ensuite de la participation de l'industrie laitière à l'Exposition fédérale à Neuchâtel. Il a chargé son bureau d'examiner les plans du chalet projeté et de s'assurer s'il suffira pour la fabrication du fromage et pour l'installation des machines qui devront y fonctionner, puis de se mettre en relations avec le comité de la Fédération pour chercher à organiser pendant la durée de l'Exposition des conférences suivies de discussions publiques sur des sujets intéressant l'industrie laitière; les sujets proposés sont :

a) L'affouragement du bétail et l'hygiène des étables;

b) Utilisation du lait écrémé;

c) Moyens pour augmenter la consommation du lait et de ses produits;

d) Le chauffage des caves à fromages;

e) Fabrication et transport des beurres et fromages, etc.

On a exprimé le désir qu'il y ait pour la 7e division deux jurys, l'un pour les produits, l'autre pour les machines.

Télégraphes. — Suivant le rapport de l'administration des télégraphes, le nombre des dépêches expédiées en 1886, en service interne, a été de 1,793,938, soit 34,888 de plus qu'en 1885. Les dépêches en service international représentent un chiffre de 956,931, soit 92,693 de plus qu'en 1885. Enfin, les dépêches en transit ont été au nombre de 326,993, soit 40,155 de plus que pendant l'exercice précédent.

Presse. — La *Grenzpost* de Bâle est devenue la propriété de son rédacteur en chef, M. A. Brüstlein. Elle paraît depuis hier en format réduit, mais sept fois par semaine au lieu de six, sous un nouveau titre, celui de *Basler Morgenzeitung*.

Berne. — Voici comment le *Démocrate* explique la dépréciation des terres dans le Jura bernois :

« On connaît les deux causes principales de cette énorme dépréciation des terres : la jeune génération montre peu de goût pour les travaux agricoles, préférant se vouer à l'horlogerie malgré la baisse toujours plus sensible des salaires; en outre l'ivrognerie, qui a gagné les trois quarts de la population de certains villages, a peu à peu ruiné ces gens au double point de vue économique et moral. Non seulement les buveurs de schnaps s'endettent et s'appauvrissent, mais avec leur déplorable passion, ils perdent en même temps toute énergie et toute disposition au travail. Inutile d'ajouter que les progrès de la culture ne sauraient s'acclimater dans ces mêmes localités où la routine règne en maîtresse et où l'on se montre généralement rebelle à toute modification de l'antique système d'exploitation rurale. »

— Les chasseurs de Plagne ont de nouveau réussi à abattre un sanglier. Cette fois il s'agit d'une laie de grande taille et pesant de 75 à 80 kilos, que grâce à une fraîche couche de neige on a pu poursuivre et tuer sur la montagne de Romont, au-dessus des rochers dominant le village de Perles.

Fribourg. — M. Grangier a rendu compte à la Société cantonale d'histoire réunie la semaine passée à Fribourg, de la découverte récente d'une bande de fabricants de faux objets lacustres, qui sont actuellement sous les verrous. Leurs articles, très bien exécutés, ont fait un certain nombre de dupes dans les cantons voisins et surtout à l'étranger. Il sera fait une exposition des objets qu'on a pu recueillir.

Zurich. — Dimanche dernier, les habitants de Kussnacht ont célébré, malgré le mauvais temps, une belle fête de famille, à l'occasion de l'achèvement de la restauration intérieure de l'antique église de cette paroisse; un millier de personnes de tout âge et des deux sexes remplissait ce vénérable édifice, déjà mentionné en 1180 par un document authentique; au XVIe siècle il avait été complété par l'addition d'un chœur que fit construire le commandeur Schmid, l'ami dévoué de Zwingli et son collaborateur dans l'œuvre de la réforme; des réparations y avaient été faites en 1755, 1774 et 1822; enfin, en 1854, l'église avait été dotée d'un nouveau clocher avec une sonnerie. Maintenant les nefs, les plafonds, les fenêtres avec verrières, sont restaurés dans un pur style gothique, et il ne restera plus pour la génération future qu'à pourvoir à la réfection des murailles extérieures maintenant assez dégradées.

La Société des fromagers zuricois a décidé de participer à l'Exposition fédérale d'agriculture de Neuchâtel; les apiculteurs de Zurich et des environs y prendront aussi part.

Lucerne. — Nous avons mentionné en quelques mots le décès survenu le 25 mars à Lucerne, à l'âge de 44 ans seulement, à la suite d'une longue maladie, de l'ingénieur Jacob Stocker, depuis 1873 mécanicien en chef du Gothard : nous complétons ces lignes trop brèves par les détails suivants sur la carrière de Stocker. Il avait fait, de 1863 à 1866, d'excellentes études au polytechnicum fédéral, d'où il était sorti avec le diplôme d'ingénieur. Les recommandations de ses professeurs le conduisirent à Munich, dans la fabrique de machines Krauss et Ce, où il travailla de 1866 à 1872, et occupa bientôt une des premières places; il était particulièrement estimé comme constructeur de locomotives. En 1872 il passa à la fabrique Moos à Emmenweid, près de Lucerne, et en septembre 1873, il occupa le poste de mécanicien en chef du Gothard. Il s'est fait un nom par les travaux qu'il a publiés dans le *Journal d'Ensinger, pour les progrès en matière de voies ferrées*, et dans la *Gazette suisse de construction*. Il a exécuté de véritables œuvres de maître dans la construction des locomotives, en particulier des machines de montagne pour la traction des trains du Gothard. Dans ces derniers temps, il s'occupait activement de la création d'une turbine à vapeur destinée à éclairer d'une manière économique les voitures de cette compagnie. Deux fois il avait reçu de l'étranger des offres très honorables et fort avantageuses au point de vue financier, qu'il déclina sans en faire beaucoup de bruit.

— Le conseil municipal de Lucerne a voté un crédit de 900 fr. pour l'acquisition de vetterlis en vue de l'instruction militaire de la jeunesse; il a encore voté une somme annuelle de 100 fr. pour l'entretien de ces armes.

On attend aussi un crédit, dans le même but, de la part du gouvernement.

— Un correspondant du *Vaterland* lui écrit de Paris :

« Les journaux parisiens annoncent que le musée Carnavalet a acquis une pièce historique importante, savoir l'ordre autographe de Louis XVI aux troupes suisses de cesser immédiatement le feu aux Tuileries, daté du 10 août 1792. Cette indication est inexacte, attendu que cette pièce se trouve entre les mains d'une famille lucernoise. »

Le *Vaterland* ajoute que le propriétaire de ce document est M. l'avocat Dagobert Schumacher, à Lucerne.

Argovie. — Le Grand Conseil de ce canton, actuellement réuni, est nanti d'un projet de loi sur les mesures à prendre contre le phylloxera. Le but que l'on se propose est la création d'un fonds qui permette de lutter énergiquement contre le fléau, s'il se manifestait dans le vignoble argovien.

— L'ancien secrétaire communal de Dintikon, Meyer, a, d'après ses propres aveux, dit le *Tagblatt* d'Aarau, falsifié des titres pour une valeur de 21,000 fr. et les a négociés; la caisse de la gendarmerie y perd 2500 fr., et la caisse des indemnités pour bestiaux abattus 8000 fr. Les caisses d'épargne de Bremgarten, Muri et Lenzbourg, ainsi que la fondation pour les veuves et les orphelins de Brugg, sont également atteintes. Meyer a été arrêté.

Genève. — Le cercueil contenant le corps de Kraszewsky, sur lequel les scellés ont été apposés mardi par le commissaire de police cantonal, est parti jeudi de Genève pour Cracovie, par le train de midi. Les Polonais habitant Genève se sont réunis à dix heures à la gare pour adresser un dernier adieu à la dépouille mortelle de leur regretté compatriote. Le corps sera reçu à la frontière autrichienne par des députations venues de Pologne, qui l'accompagneront jusqu'à Cracovie, où l'enterrement, pour lequel la municipalité a voté un crédit illimité, aura lieu avec une pompe inusitée.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Landsturm neuchâtelois. — Le recensement des hommes qui tombent sous le coup de la loi fédérale concernant le landsturm est terminé dans les 67 communes du canton formant, comme on le sait, les 4e et 5e arrondissements de recrutement, IIe division de l'armée suisse. Il a donné les résultats suivants :

Officiers de 45 à 55 ans,	81
Officiers de classes d'âge antérieures,	13
Anciens sous-officiers de 45 à 50 ans :	
Infanterie,	90
Cavalerie,	2
Artillerie,	20
Génie,	1
Troupe de 45 à 50 ans :	
Ayant servi,	711
N'ayant jamais servi,	1284
Exemptés du service de 20 à 45 ans,	7422
Jeunes gens de 1869,	936
Jeunes gens de 1870,	971
Total	11,531

Chaux-de-Fonds. — Nous apprenons avec plaisir que, dans sa séance de mercredi, sur la proposition du Conseil municipal, formulée à la suite d'une lettre du Conseil d'Etat, le Conseil général de la municipalité de la Chaux-de-Fonds, revenant sur sa décision du 11 février dernier, a décidé d'accorder, pour chacune des années 1887 et 1888, une subvention de 3000 fr. à la compagnie d'exploitation du Jura-Neuchâtelois.

Le Conseil général a en outre adopté à l'unanimité et sans discussion les conclusions d'un rapport du Conseil municipal sur la création d'une école de gravure, demandée par le comité de l'Ecole d'art et par la commission d'éducation. Ce rapport constate la nécessité de cette création et les conditions favorables dans lesquelles elle se présente.

AVRIL

Que la terre soit travaillée
Et que la vigne soit taillée.

—

Bourgeon qui pousse en avril
Met peu de vin au baril.

Lunaisons et temps présumable. — Premier quartier le 1 à 2 h. 20 m. du soir. Pluvieux. — Pleine lune le 8, à 6 h. 6 m. du matin. Soleil. — Dernier quartier le 15, à 4 h. 31 m. du matin. Invariable. — Nouvelle lune le 23, à 9 h. 21 m. du matin. Froid et humide. — Premier quartier le 30, à 11 h. 28 m. du soir. Ciel serein.

Foires. — Landeron, le 4; Rochefort, le 5; Môtiers, le 14; Cernier, le 18; Locle, le 19; Travers, le 20; Coffrane et Eplatures, le 25.

Marchés au bétail. — Neuchâtel, le 7; Fleurier, le 15; Lignières, le 21; Chaux-de-Fonds, le 27.

DERNIERES NOUVELLES

Genève, 1er avril.

Une dépêche de Berne au *Journal de Genève* dit que les membres du Conseil fédéral se déclarent disposés à préaviser favorablement pour la subvention de 4 $^1/_2$ millions au Simplon. Ils désirent même que cet objet figure dans la liste des tractanda de la prochaine session.

Charles Glardon-Leubel, peintre sur émail du plus rare talent, est mort.

Paris, 31 mars.

Le Sénat a voté les crédits supplémentaires à la presque unanimité des voix.

La Chambre discute la convention avec les Messageries maritimes, pour l'établissement de nouvelles lignes pour l'extrême Orient.

Aujourd'hui a eu lieu, à l'Académie française, la réception de M. Leconte de Lisle, qui remplace Victor Hugo.

Bombay, 31 mars.

Les tribus du Kohistan et du Khordaman ont promis d'appuyer l'émir de l'Afghanistan pour la guerre sainte contre les Russes. Les autres tribus n'ont pas encore répondu.

Bucharest, 31 mars.

On mande de Kalafat que cette nuit le bateau le *Petrousch* a transporté cent soldats à Lom-Palanka, où une insurrection aurait éclaté.

L'irritation des esprits serait très vive à Widdin, mais jusqu'à présent aucun désordre n'a éclaté.

Monsieur et Madame Heinrich Elskes, à Duisburg-Hochfeld, Monsieur et Madame Albert Elskes, fils, à Neuchâtel, et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère fille et sœur,

ELSE,

décédée à Duisburg-Hochfeld, le 29 mars, dans sa septième année.

Monsieur et Madame Nestor Benoit et leurs fils Georges, à Corcelles, Madame Perrochet-Colin, à Cudrefin, Monsieur et Madame Balmer-Colin, Monsieur et Madame Henri Colin, à Neuchâtel, Mademoiselle Caroline Cornu, Monsieur et Madame Fritz Cornu, Monsieur Auguste Humbert, à Corcelles, les familles Cornu et Benoit ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur père, beau-père, grand'père, oncle et parent,

Monsieur David-Frédéric CORNU,

survenu aujourd'hui, à l'âge de 81 ans, après une pénible maladie.

Corcelles, le 30 mars 1887.

Psaume IV, 8.

L'enterrement aura lieu à Corcelles, maison Benoit, samedi 2 avril, à 1 heure après midi.

ON PEUT S'ABONNER

à la Feuille d'Avis

DÈS CE JOUR AU 30 JUIN :

Pour le prix de **3 Fr.** — franco à domicile.

Pour le prix de **2 Fr. 50** la feuille prise au bureau.

DÈS CE JOUR AU 31 DECEMBRE :

Pour le prix de **7 Fr. 80** franco à domicile.

Pour le prix de **6 Fr.** — la feuille prise au bureau.